

Audition de M. Siaka TOURE Commandant du Camp Boiro (1935-1985)

A : Commission d'enquête

B : Siaka TOURE

Siaka TOURE :

Anciennement ministre des transports.

Commission d'enquête :

Là, c'est la commission qui revient avec un temps assez prolongé...

Siaka TOURE :

Depuis le 24 juin !

Commission d'enquête :

Depuis le 24 juin, nous avons pris ce temps là pour nous permettre de faire des recherches.

Siaka TOURE :

Absolument !

Commission d'enquête :

Des recherches, un peu partout.

Siaka TOURE :

C'est normal !

Commission d'enquête :

Ce qui nous a permis, en tout cas, de nous armer pour venir.

Siaka TOURE :

Absolument !

Commission d'enquête :

Au combat. Et nous pensons que vous aussi depuis tout ce temps vous avez suffisamment réfléchi, suffisamment médité, suffisamment eu des contacts avec ceux qui sont avec vous et tout ça, que vous avez tiré certaines leçons.

Siaka TOURE :

Hmhm !

Commission d'enquête :

Donc ensemble nous allons, heu, heu, progresser. Nous avons donc une série de questions à vous poser, et je vous dis on est sérieusement armé.

Siaka TOURE:

Pas de (racle la gorge) pas de (racle) pas de problème.

Commission d'enquête :

Toutes les mitrailleuses et tout ce qu'il faut pour combattre.

Siaka TOURE :

Rires. Aucun problème. Nous sommes là pour dire la vérité.

Commission d'enquête :

Très bien. Première question, vous êtes en détention il y a neuf mois.

Siaka TOURE :

Oui.

Commission d'enquête :

Livrez nous vos réflexions dans le contexte du changement intervenu dans votre propre esprit d'une part, et d'autre part, l'atmosphère dans la maison centrale en général, et votre chambre en particulier.

Siaka TOURE :

Mes impressions sont bonnes dans l'ensemble. Je dois dire tout de suite que d'abord comme je viens de le dire au Commandant que grâce à Dieu et grâce à son intervention discrète, déjà je me porte bien. Vous savez quand je venais ici je marchais sur des béquilles. Mon état aurait pu s'aggraver mais grâce à lui et grâce à Dieu, aujourd'hui je marche sans béquilles. Parce que l'intervention quand je dis qu'elle a été discrète elle a été discrète mais efficace parce que... Les... Comme j'aurais pu être plus aggravé que ça, Dieu a voulu que ce ne soit pas le cas. Donc mon impression est bonne parce que l'esprit du Comité Militaire de Redressement National a prévalu dans la Maison Centrale, c'est à dire que nous avons droit au respect, que nous avons droit, n'est-ce pas, à ...c'est à dire... qu'on devait être bien traité. Ce fut le cas depuis la deuxième équipe. C'est pour cela je disais que votre intervention a été discrète et efficace. Pour ce qui est de la Maison Centrale, je dois dire tout de suite que nous ne pouvons que réitérer ce que nous avons déjà dit : c'est à dire notre disponibilité d'œuvrer aux côtés du CMRN à la construction nationale parce que dans l'esprit général, puisque effectivement on en cause, nous avons eu à causer. Dans l'esprit général, tout le monde est disponible, même ceux qui sont atteints par la limite d'âge et qui se disent que même étant mis en retraite ou étant dans le privé, sont prêts à aider le CMRN. Je peux vous livrer peut-être un petit secret, parce que lorsque j'ai été reçu par le comité militaire le mardi matin à Alpha Yaya, et c'est le Colonel Conté qui m'a dit « Bon, vous, vous devez retourner à la maison ». Il a demandé à ce que ma garde soit renforcée jusqu'à ce que je retourne au Maroc pour continuer le traitement. J'ai donc été arrêté le mercredi, je suis resté à Alpha Yaya. J'ai fait mercredi. Jeudi je crois, jeudi soir j'ai assisté, enfin, j'ai ouïe par les fenêtres et autour du bloc du camp Alpha Yaya, la composition du Comité Militaire et je crois du Gouvernement. Donc euh, j'étais personnellement très heureux de voir que le premier responsable était le Colonel Conté, avec lequel je n'ai pas eu tant de rapports

étroits, mais que je connais comme un homme affable, un homme très doux. Nos rapports étaient bien. On se voyait que peut-être soit à l'aéroport ou quand je vais au camp. Par contre, il était ami à beaucoup de mes camarades promotionnaires que vous connaissez, tels que les Jean Traoré, les Mohamed Traoré, les Kerfala Camara. Je ne sais pas si ils ont fait une école d'enfants de troupes ensemble, mais ils étaient de bons copains. Donc dans la composition du CMRN j'ai... ouïe entendre le nom de beaucoup de mes copains, donc euh, je, ce que je peux dire encore c'est que j'ai pensé, j'ai dit Non, il y a quelque chose d'un peu anormal. Il y a eu peut-être une répartition systématique des postes ministériels sans tenir compte de certains facteurs. C'est ainsi que j'ai vu que à ma place, de ministre des transports, on a envoyé évidemment un membre du Comité Militaire qui était chef d'état-major, qui, en la personne de Abdourahamane Kaba. Je me suis personnellement dit : « je ne sais pas si il pourra faire le travail ».

Bon ! En plus de cela, le poste de Premier Ministre, puisque vous dites de vous dire la vérité, le poste de Premier Ministre ne me convenait pas. D'abord parce que le poste de Premier Ministre avait été créé par simple amitié du Président défunt pour Lansana Béavogui. Ça n'existait pas en fait dans la Constitution. Donc le poste de Premier Ministre, quand je suis arrivé le mardi nuit du Maroc par un « vol » spécial. Je me suis dirigé directement au bureau du PM où étaient en réunion les camarades, et où on a eu à m'informer de la décision prise de nommer le PM comme chef du Gouvernement. Mais ce n'était que transitoire puisque le mardi qui venait donc après l'enterrement, il était convoqué je crois un CNR et une décision devait être prise. Donc, euh, donc j'ai vu que dans la composition du nouveau Gouvernement, on avait mis Colonel Diarra, PM, Chef du Gouvernement. Ah ! Je n'ai pas approuvé ça ! Premièrement pourquoi, parce que le bicéphalisme actuellement, surtout en Afrique, c'est pas quelque chose de tout à fait bien et je ne voyais pas bien un poste honorifique pour le Colonel Conté. Et, connaissant les hommes j'ai pensé que (rires) qu'il pourrait y avoir des problèmes. Donc voilà, en gros ce que je sais et je suis, je sais que, euh, (bafouilles) j'ai eu à... à garder les prisons. Toutes les deux prisons aussi bien à Conakry qu'à Kindia. Mais vous savez je n'ai pas besoin de vous parler de moi de ce que j'ai fait. Mais je dois simplement vous dire qu'il y a un changement profond en moi. Pourquoi ? Parce que, lorsque l'homme ne fait pas la prison, beaucoup de choses lui échappent. C'est ce que j'ai à vous dire.

Commission d'enquête :

(A ses collègues) -Vous n'avez pas de questions vous ?

-Non, non.

-Une deuxième question. Connaissez-vous la société Galerie Motors ?

Siaka TOURE :

Je connais la société Galerie Motors.

Commission d'enquête :

Expliquez-nous maintenant quels sont vos rapports avec cette société ?

Tant sur le plan administratif que sur le plan personnel.

Siaka TOURE :

La nature de nos rapports est assez simple. Cette société est venue, je ne sais pas, par le truchement de quelle personne mais elle est venue à Conakry, et a demandé à être parrainée par le ministère des transports, parce qu'en général toutes les sociétés se font parrainer par un département. C'est ainsi que euh, la... donc toutes les correspondances de la société soient adressées au ministère de l'intérieur pour une sortie ou bien une question de visas. Comme également les compagnies aériennes, donc je devais signer les papiers. Et cette société a demandé à s'installer à Conakry. Je dois dire que ça n'a pas été chose facile puisque jusqu'au moment où j'ai été accidenté et transporté au Maroc, je ne sais pas si seulement le ministère du commerce intérieur lui avait encore accordé les documents parce qu'on ne savait pas si il fallait les assimiler aux petites et moyennes entreprises ou je ne sais pas à quelle société. Donc, c'est des gens qui ont assez souffert quand même à Conakry pour leur installation. Je ne sais pas si finalement la société a continué ou si elle est partie. Et, elle nous avait fait des propositions de pièces de rechanges de tous les camions et extincteurs de l'aéroport, des camions dont les pièces ne se trouvaient plus parce que démodées un peu, mais des camions qui pouvaient être remis en état. Donc nous avons demandé à cette société de nous faire une facture pro-forma des pièces de recharges pour remettre ces véhicules en état ; ce qui a été fait. Nous avons donc transmis la correspondance à IMPORTEX. Je dois avouer que les problèmes de Conakry c'est très très compliqué. Quand vous envoyez quelque chose à IMPORTEX ou vous suivez-vous même ou en tout cas on arrive toujours à vous court-circuiter parce que même les appels d'offres étaient faits de la même manière. On arrivait toujours à court-circuiter parce qu'il y avait toujours des gens intéressés. Bon. Même quand j'étais couché au Maroc alors on m'a téléphoné pour me dire que on avait pu faire, que (Émile) Accar avait pu faire passer la facture d'une autre société contre la facture transmise par le ministre des transports. J'ai dit Bon alors, calmez-vous, de toutes les façons, si vous n'avez pas ce marché peut-être que plus tard vous aurez d'autres marchés. Je ne sais pas, euh, en fonction de quoi on a rejeté les factures, mais surtout la femme est une femme très active. Elle allait un peu partout jusqu'à la Présidence. Elle venait aussi chez moi, donc nos rapports en général sont bons.

Elle est très gentille. Ça, je dois vous l'avouer.

Commission d'enquête :

Ce que vous venez de nous dire là, c'est dans ce cadre-là que vous avez fait une importante commande de pièces détachées des différents services Entra, Cotra, aviation civile, chemins de fer...

Siaka TOURE :

Noon, ce sont les différents services qui ont fait, qui ont demandé leurs besoins. Et automatiquement transmettre au ministre des transports. Bon, moi puisque je ne suis pas technicien en la matière, donc chaque service connaît ses besoins et sait ce qu'il lui faut exactement et envoie. Et moi aussi je fais une commission à mon niveau là-bas je dois dire que je ne participe pas à la commission mais je fais venir les techniciens qui apprécient, qui disent vraiment on peut faire - par exemple COTAX avait, lors de la réunion je crois de la CEDEAO - fait, rendu des services qui lui étaient payés en devises donc COTAX était fort de ça pour

demander à ce que ces devises-là, puisqu'il y a des difficultés de licences, même si IMPORTEX aussi vous accorde les choses, quand ça va à la banque, il y a encore d'autres problèmes là-bas où on classe carrément le dossier quelque part.. Donc jusqu'au moment où je quittais également IMPORTEX, malgré ces difficultés parce que c'était des voitures qui étaient venues sans pièces détachées, bah COTAX aussi n'avait pas reçu de pièces.

Commission d'enquête :

Pour que cette société puisse bénéficier de votre soutien, euh, vous aviez perçu, euh, vous n'avez pas perçu d'avantages ?

Siaka TOURE :

Non ! Personnellement non. La société, vous savez, je vais vous dire, euh, livrer un autre petit secret. Vous pouvez demander dans mon département. Il y en a qui m'en voulaient même parce qu'ils pensaient que j'étais naturellement allergique aux blancs. J'étais pas un allergique mais je n'ai jamais voulu recevoir des... des européens dans mon bureau sans mon petit état-major ; c'est-à-dire directeur de cabinet, chef de cabinet et certains chefs de.. euh.. services. Donc euh, ... je, je n'ai jamais perçu de l'argent avec les gens, jamais !

Mais, tout dernièrement, lorsque j'étais au Maroc, la dame elle-même, parce que ma fille a eu le même pied gauche fracturé, c'était l'hiver, fracturé mais elle tenait à me voir- la dame...

Commission d'enquête :

Votre fille Anna ?

Siaka TOURE :

Non, pas Anna. Anna c'est l'aînée, Anna elle est née d'une française.

Commission d'enquête :

Fatou ?

Siaka TOURE :

Oui, Fatou, elle. Donc, la... La femme a, elle a payé. Donc elles sont venues même à trois avec Monsieur qui travaille avec elle, c'est son mari je crois, Collignon, tous les trois sont venus c'est à dire les deux et ma fille, jusqu'au Maroc pour me rendre visite. Ma fille était plâtrée. Donc, le mardi, le jour où je partais elle, elle, ils étaient encore du moins au Maroc. Et le mercredi matin elle devait repartir sur la France. Et puis après sur la Belgique.

Commission d'enquête :

C'est-à-dire, si nous vous posons cette question, c'est parce que dans le cadre de nos investigations et de vos explications, nous avons eu à intervenir entre les services de police

Siaka TOURE :

Hmmhm !

Commission d'enquête :

Et Madame Fitzerlang, Monsieur Michel Collignon.

Siaka TOURE :

Hmhm, Madame qui ?

Commission d'enquête :

Madame Fitzerlang et Monsieur Michel Collignon d'une part, et la police de l'autre part.

Siaka TOURE :

Oui.

Commission d'enquête :

Et dans le cadre de ces interventions, nous avons eu à faire des auditions.

Siaka TOURE :

Des auditions, oui.

Commission d'enquête :

Et à travers l'audition de cette femme et de ce monsieur, ils avaient fait état d'une commission de 656 480 dollars, et nous ne nous sommes pas bornés là, nous avons demandé de nous faire un écrit.

Une lettre sur les circonstances de la remise de cette somme-là. Et je crois que la lettre doit être là, dans le dossier. La partie sera tout de suite lue par mon camarade André.

C'étaient des commissions qui déclarent que vous deviez toucher sur les commandes des pièces détachées - par exemple :

- ENTRAT - la commande était de 191 615 dollars, montant des commissions prévues 19 200 dollars
- AVIATION CIVILE : 749 885 dollars, 71 763 dollars, 8 751 dollars, commissions prévues 75 000 dollars, 7 200 dollars et 1 070 dollars
- CHEMIN DE FER : Montants des factures 1 425 609 dollars, 2 867 651 dollars, montants des commissions prévues 145 800 dollars, 286 800 dollars.
- TUC 550 000 dollars facture, 125 111 dollars, 295 886 dollars, 272 899, montants des commissions prévues 55 000 dollars, 12 510 dollars, 29 600 dollars, 27 300 dollars, ce qui fait un total à verser après paiement et livraison de 656 480 dollars. Mode de règlement : à chaque affaire le paiement se fera de mains à mains aux endroits indiqués par Siaka Touré en son temps.

Siaka TOURE :

(Rires)

Très bien. (Racle) moi je suis à l'aise. D'abord, je dois vous dire tout de suite que je ne sais pas comment Madame a pris contact avec mes différents services. Mais tous mes directeurs sont

venus avec leurs factures chez moi. Je vous dis que je ne traite jamais avec quelqu'un en dehors de mes collaborateurs, ils sont là-bas vous pouvez les chercher. Vous pouvez les demander. Si jamais ça c'est vérité, vous l'amenez elle dit devant témoins ça, faites de moi ce que vous voulez. Vous connaissez tous ici mon tempérament je ne suis pas un homme de ce genre. Quand vous avez trouvé de l'argent chez moi, je vous ai dit que ça m'appartient. Je vous ai même dit euh, euh, (racle), il y a une erreur quand on m'a dit il y a 67 000 et quelques USD, j'ai dit non il y a erreur. C'est 167 000 dollars et quelques parce que j'avais 12 paquets de 10 000 dollars en billets de 100, et le reste en billets de 50, de 20, de 10, de 5 dollars et peut-être un peu de 1 \$. C'est des sommes qui m'appartiennent en propre. Donc, je ne peux pas vous mentir je ne peux pas, j'ai pas l'habitude. C'est pas dans mon tempérament. Ce qui est là c'est archi faux.

Commission d'enquête :

Bon, une autre question s'il vous plait.

Siaka TOURE :

Oui.

Commission d'enquête:

Ils ont eu à dire dans le même rapport que pendant votre séjour au Maroc, le même couple vous a remis 4 000 \$ représentant la commission pour les commandes de pièces détachées de COTRA. Qu'avez-vous à dire sur ce point-là ?

Siaka TOURE :

Je vous jure sur mon honneur (rires) que je vous dis qu'ils sont venus me rendre visite, j'étais là avec mon épouse ! Ils ont logés à l'hôtel, peut-être que toutes ces dépenses là ils considèrent que c'est... c'est des commissions parce qu'ils sont venus. Je vous signale que par exemple les, les, les allemands de l'ouest aussi sont venus me voir parce que le problème de Volkswagen avait éclaté, derrière moi à Conakry. Les petits cars qui étaient venus là, les enfants là aussi se sont déplacés pour aller me voir, alors que je n'y étais pour rien.

J'ai dit : « Allez-vous adresser à celui qui me remplace, c'est à dire ALAFÈ ». Moi je n'y étais pour rien on avait déjà rejeté mes commandes de cars que j'avais eu par compensation en bauxite, on m'a court-circuité là-bas en disant que j'avais perçu également avec certainement Ismaël des commissions, alors que je vous assure que c'est pas mon tempérament.

Le cas de l'aéroport je n'ai jamais voulu participer à ces négociations tant j'ai peur des problèmes d'argent. Donc 4 000 \$ je vais vous dire la seule personne qui m'avait donné de l'argent là-bas, c'était lors du passage du Président quand il quittait Alger. Je suis parti dans la précipitation. J'ai été accidenté le mercredi 4 janvier, le jeudi 5 janvier on m'a transporté au Maroc, pas un franc. C'est plus tard que euh, j'ai demandé à Massa Kolon le directeur de Air Guinée, j'ai dit l'argent que j'ai prêté à Air Guinée, je dois vous dire que souvent Air Guinée avait des difficultés. Vous ne pouvez pas aller prendre même du carburant à Freetown quand il en manque à Conakry sans payer les taxes d'aéroport, les taxes d'atterrissages, les assistances, ainsi de suite. Quand il y a un vol pour Djedda, quand vous faites arrêt à Maidi Bouri, ou ailleurs, très souvent on n'avait pas un centime à la banque. Vous pouvez aller vérifier on vous

dira toujours que c'est moi-même, qui prêtait des fois jusqu'à 10 000 \$ à la compagnie. Donc au moment où j'étais au Maroc j'ai demandé à la compagnie donc, de m'envoyer, il me restait 4 900 \$, la compagnie m'a envoyé en traveler's chèques. Sinon, vous pouvez me l'amener ici, je vous dis qu'elle est très gentille, elle s'est occupée, mes deux enfants se trouvaient chez Ibrahim Ghoussein ça faisait même des problèmes parce qu'elle a voulu prendre ma fille pour la transférer chez elle. L'école de ma fille se trouvait non loin de chez elle effectivement. Mais étant donné que c'est une Toubabesse, je ne pouvais pas laisser Ibrahim Ghoussein que je considère comme parent avec sa femme Mariam Tondu... que je considère également comme parente, laisser ma fille avec elle. Et laisser ce couple et ne pas accepter. Donc ça aussi, je vous dis tout de suite que c'est faux.

Commission d'enquête :

Une troisième question, vous avez délivré une attestation autorisant Galerie Motors à importer des véhicules automobiles et des pièces détachées pour le compte de votre ancien département.

Siaka TOURE :

Non, oui, non enfin allez-y.

Commission d'enquête : ...

Siaka TOURE :

Moi j'ai autorisé effectivement, c'est à dire comme ils m'ont expliqué cela. C'était pas madame c'était monsieur qui m'a dit, puisque nous avons COTAX, nous avons reçu COTAX sans pièces détachées, et vous savez que COTAX a été payé dans des conditions un peu compliquées, on les a vendu même un peu trop chères... Parce qu'ils sont allés les prendre je crois vers la Côte d'Ivoire, c'est comme avant la CEDEAO, on ne faisait jamais rien à temps on attendait toujours le dernier moment pour faire les commandes. Donc quand COTAX a été coincé ils m'ont dit, je crois, qu'ils voulaient être représentants de..., quelle était la marque de cette voiture, si c'était Mitsubishi ou quelque chose comme ça. Donc ils voulaient être représentants d'une des sociétés japonaises à Conakry. Donc pour que, pour les accréditer il fallait que je fasse une attestation. J'étais opposé, mais on m'a dit que ça ne m'engageait à rien, que c'était juste pour que les japonais leur fassent confiance et que, en ce moment, sinon c'était...

Commission d'enquête :

Effectivement, ils en ont fait état de cela... c'était expliqué dans le même rapport...

Siaka TOURE :

Ouais. C'est sans arrières pensées.

Commission d'enquête :

C'était Hino ?

Siaka TOURE :

Oui, Hino, enfin Hino ou quelque chose comme ça, ils voulaient être représentants en tous cas d'une des sociétés japonaises.

Commission d'enquête :

Vous n'avez pas d'autres questions ? L'attestation pour importer des véhicules...

Siaka TOURE :

Non, les véhicules, justement c'est pour ça qu'il leur fallait, je crois qu'il y avait eu des histoires même autour de ces véhicules parce qu'ils avaient fait venir effectivement des véhicules qu'ils ont vendu à beaucoup de gens. Donc ils ont un dépôt certainement important de Syli là-bas mais ils se disaient que c'était pas grave dans le cas où ils s'installeraient ils pourraient utiliser ces Syli-là autrement. Et effectivement je crois la première fois ils ont fait venir quelque chose pfff comme des voitures, des camions même, ça c'est vrai. Ils ont amené... mais c'était pas destiné à, je n'avais pas besoin de véhicules anciens pour mon département alors que au kilomètre 17, les 1000 kilos du TUC étaient garés là-bas en nombre infini. Je n'en avais pas besoin.

Commission d'enquête :

Avançons un peu. Lors de votre séjour au Maroc, vous avez ordonné à la DSS le versement de 300 000 \$ US au compte de Galerie Motors.

Siaka TOURE :

Oui.

Commission d'enquête:

Cette somme devrait être remboursée par la société navale ou par le Port Autonome de Conakry.

Siaka TOURE :

Non, c'est à dire que c'est Galerie Motors qui, ayant je crois, déjà fait des commandes parce qu'ils étaient convaincus que ces marchés allaient passer, ayant dû faire des commandes je crois, avait dû faire des avances à ses fournisseurs. Leur compte a dû être euh, euh, je crois la banque les a menacé parce que il fallait payer de l'argent et ils n'en avaient pas. Donc, quand ils m'ont informé je me demandais, j'ai dit vous me retéléphonerez je vais penser à quelle société, à qui je peux m'adresser. J'ai voulu m'adresser d'abord à... à Kagnassi à Genève mais qui était absent. J'ai laissé tomber. J'ai dit « Ah... vraiment qu'est-ce qu'il faut faire ? ». Donc j'ai téléphoné... quand Lamarana m'a téléphoné, le capitaine Lamarana, je lui ai posé la question alors j'ai dit : « est ce que... j'étais un peu plus... euh, un peu plus encouragé par la DSS vous savez pourquoi ? Parce que la DSS on ne voulait pas l'accepter à Conakry. Il y avait des gens qui étaient contre la DSS tels que euh, le vieux allemand-là qui, qui est hm... qui est consul même ! Consul de Guinée. Stromberg ! Ils étaient tous opposés à la DSS moi je ne comprenais pas pourquoi mais moi pour voir clair dans les affaires de ces sociétés là il me faut plusieurs, pourquoi ? Parce que la RHINMASS ne nous donne pas... je ne vois pas ce qui rentre comme argent, comme taxe à la Guinée, je ne vois pas l'intérêt. Parce que c'était un vieux assez malin, qui chaque fois envoie des vieilles choses soit des camions poubelles soit ceci soit cela,

bon. Mais tout est imputé au département des transports. Je dis je ne peux pas être d'accord. Si vous voyez dans mon bureau ou vous demandez à Lamarana, évidemment c'était un vieux qui était soutenu par beaucoup de gens, donc euh... on m'avait... je leur avais demandé un rapport, voyez j'ai donné le rapport à étudier peut-être que même mon instructeur Accar doit avoir une copie. Donc c'est moi qui ai pris sur moi la décision d'autoriser la DSS aussi à desservir Conakry. Donc fort de cela, je me suis dit que le type pouvait me faire confiance.

Alors j'ai dit à Lamarana : est-ce que tu peux pas demander si ils peuvent, parce que je n'arrive pas à les avoir au téléphone. J'avais leur carte. J'ai dit est ce que tu peux pas demander à ce qu'on envoie... s'ils peuvent aider telle société jusqu'à telle date. Alors après il m'a téléphoné. Lamarana lui a téléxé aussi. Il m'a téléphoné. Quand il m'a téléphoné il m'a dit comment faire le paiement ? J'ai dit : ah ! Je ne sais pas, mais ils vont vous payer. Si ils ne paient pas nous allons prendre ça dans l'argent de la Guinée. J'ai dit : d'accord, faisons comme ça. C'est ainsi donc que j'ai téléphoné, c'est Collignon que j'ai eu au téléphone à Collignon. J'ai dit : d'accord, alors ils ont dit de préparer le texte. Collignon a fait le texte. Le texte du télex est envoyé à l'ambassade de Guinée au Maroc. On est venu me montrer le texte où justement on disait que si l'entreprise Galerie Motors ne payait pas à telle date, qu'on prélèverait l'argent directement sur l'argent de la Guinée. Donc vu le texte j'ai donné mon accord et l'ambassade a téléxé ça à la DSS, je crois que c'était 300 000, mais l'intérêt devait faire 30 000. Voilà ils ont dit qu'ils payeront 330 000 je crois au mois de juin. Normalement en juin ça devait être fini donc euh...

Commission d'enquête :

Cette histoire constitue aujourd'hui un contentieux très sérieux.

Siaka TOURE :

Oui.

Commission d'enquête :

Parce que les Collignon là n'ont pas un centime. DSS est venu derrière l'état Guinéen pour lui verser son argent, les marchés qui étaient en instance. Tous les marchés qu'ils avaient par la banque n'ont pas passé. Ils n'ont pas pu payer.

Nous avons dit que si vous avez fait un engagement là-bas, l'engagement est personnel, ça n'engage pas l'Etat Guinéen.

Siaka TOURE :

Oui absolument.

Commission d'enquête :

On a dit notamment, on n'a pas de devise déjà. Le peu qu'on a on, on va pas gratter jusqu'au dernier grain dans le grenier pour leur remettre ça. On avait convoqué le représentant de la DSS.

Siaka TOURE :

Ouais ouais, Jorgenssen.

Commission d'enquête :

Le bonhomme était dans tous ses états. Il avait voulu en faire un problème d'Etat. On a dit écoutez-vous et Galerie Motors vous êtes des sociétés privées. Galerie Motors, en conséquence devra délivrer un écrit comme quoi cette somme-là, l'Etat Guinéen n'avait rien à voir avec ça.

Siaka TOURE :

Ah bon !

Commission d'enquête :

Mais nous nous demandons euh, le lien qui peut exister entre l'Etat Guinéen et cette société Galerie Motors au point de nous convier à engager l'Etat Guinéen vis à vis de la DSS.

Siaka TOURE :

Non là... c'est à dire qu'en fait c'est simplement parce que j'étais le premier responsable du département et j'étais convaincu que ça ne posait pas tellement de problèmes, et j'ai fait puisque c'est pas un papier... caché, c'était par télex donc la copie se trouve avec eux, la copie se trouvait avec euh... la Navale tout ça donc... je ne.. évidemment le problème est tout autre aujourd'hui sinon... vous savez bien qu'un ministre de département pouvait se permettre certaines choses quoique nous avons beaucoup beaucoup de restrictions. Si j'ai eu à vous dire ici que nous avons beaucoup patiné et que nous nous sentions tous fatigués, c'est parce que on ne décidait pas tellement de ce qui se passait dans nos départements. Donc, des petits cas comme ça parce que j'étais convaincu que la société Galerie Motors aurait n'est-ce pas payé à la date prévue puisque c'est une opération bancaire et la banque certainement qui a fait les virements pouvait saisir la banque où elle a viré son argent voilà.

Commission d'enquête :

C'est après plusieurs acrobaties qu'on a eu le papier là. Eux ils ont dit que eux ils ont rien à voir.

Siaka TOURE :

Eh ! Ils pouvaient pas parce qu'il y avait les télex là-bas c'est clair.

Commission d'enquête :

Ils disent que eux ils ont rien à voir.

Siaka TOURE :

Hmm !

Commission d'enquête :

Ils ont dit que ils n'ont rien à voir que c'est le ministre des transports qui avait le télex donc c'est lui qui...

Siaka TOURE :

C'est eux même qui ont... J'étais couché malade ! Je bougeais pas, c'est eux même qui ont fait le texte du télex, qu'ils m'ont envoyé, que j'ai lu, j'ai donné à Sow qui était le conseiller...

Commission d'enquête :

Aliou Sow

Siaka TOURE :

Voilà. C'est ça.

Commission d'enquête :

Il n'en reste pas moins que le télex porte (ton ou son) nom

Siaka TOURE :

Non il n'y a pas de doute ! Il y a aucun doute !

Commission d'enquête :

Son excellence Siaka Touré

Siaka TOURE :

Il y a aucun doute !

Commission d'enquête :

... Ils se sont cachés derrière... Ah c'est pas leur affaire...

Siaka TOURE :

Mais c'est bien précisé.

Commission d'enquête :

Il y avait le télex, il a signé un document au nom de son pays, qui a même dégagé les modalités de paiement au cas où la banque qui bénéficierait du prêt ne serait pas solvable.....

Siaka TOURE :

Ouais, ouais, ouais.

Commission d'enquête :

-... La Navale aurait payé sur les fonds du Port Autonome.

Siaka TOURE :

C'est ça.

Commission d'enquête :

Ils vont même jusqu'à dire que pour eux la société Navale ou bien le Port Autonome doivent payer. Il appartiendrait à l'Etat maintenant de se retourner contre son ancien ministre.

Siaka TOURE :

Ça va pas chez eux (rires).

Commission d'enquête :

L'Etat serait en mesure de demander des comptes au ministre qui a fait ça.

Siaka TOURE :

Heureusement que vous les avez... que vous les avez coincé parce que...

Commission d'enquête :

...Juridiquement Galerie Motors n'était pas lié à l'Etat de Guinée par un contrat régulier.

Siaka TOURE :

Non pas du tout, c'est à dire qu'ils avaient demandé seulement, comment on appelle ça... Au Ministère du Commerce, le document qu'on donne aux privés pour s'installer là... Je crois ils avaient eu à payer une caution là-bas ou quelque chose comme ça.

Commission d'enquête :

Ils ont même la carte de commerçants import-export.

Siaka TOURE :

Voilà c'est ça, exactement. Ils ont eu ça au Commerce.

Commission d'enquête :

- Commençant import-export, avec la permission de monsieur le Président.
- En tous cas nous nous avons dit que nous ne prenions pas en charge...

Siaka TOURE :

Vous avez parfaitement raison.

Commission d'enquête :

... La bonne foi de Galerie Motors... que Siaka Touré a bien détourné à son seul profit... L'Etat Guinéen refusant d'avaliser le télex de Siaka Touré pour le motif qu'aucun document officiel ou contrat d'importation n'a été délivré dans le cadre de cette commande précise. Il ressort que la transaction de 300 000 \$ devient donc une affaire qui ne regarde que la société Galerie Motors et BNP.

Siaka TOURE :

Absolument.

Commission d'enquête :

- Seulement voilà ce qu'ils disent : ils disent que les 300 000 \$ ont servi à acheter trois camions, quatorze voitures et des pièces.

- Qu'ils auraient livré au ministère des transports.

Brouaha

- Va à la question maintenant.

Siaka TOURE :

D'accord, allez-y !

Commission d'enquête :

Alors quand vous vous êtes rendu compte par la lecture des quelques passages de cette lettre, Galerie Motors a déclaré à travers cet écrit elle a livré sous votre couvert quatorze voitures et trois camions Saviem. Ces véhicules qui étaient destinés au ministère des transports auraient été revendus à des tiers par vos soins. Et les sommes payées vous ont été versées. Veuillez justifier cette opération.

Siaka TOURE :

Bon alors, je crois que là le problème était très facile. C'était de rechercher les véhicules et savoir et de demander aux propriétaires comment ils ont pu acquérir ces véhicules. Parce que je m'étais fâché, c'est des gens, je voulais pas parler de... c'est des pauvres types. J'avais mon attaché de cabinet qui est le beau-frère de Charlot qui était très très lié à eux. Donc ils ont fait venir les véhicules sous mon couvert. J'ai dit « Non » mais c'est pas normal, puisque ils s'installent ici, comment ils peuvent faire venir des véhicules sous mon couvert et des véhicules qu'ils doivent vendre. Mais j'ai pris soin de demander à la Douane parce que c'était pour faciliter la sortie des véhicules. J'ai pris soin de demander à la Douane qu'aucun véhicule ne sorte sans être dédouané. Donc les véhicules sont restés longtemps au port. Vous pouvez aller vérifier. Il y a eu même des pièces enlevées sur certains véhicules. Chaque fois ils venaient tempêter. J'ai dit Ah non. Je ne veux pas être sali étant donné que c'est pas pour moi les véhicules. Les véhicules vous appartiennent et quand vous avez les véhicules comme ça normalement, ça doit pas sortir. Et puis il y a le problème de licence d'importation. Tout ça, vous savez que ça a existé : les problèmes de licence d'importation. Donc il faut que vous fassiez la demande au service de licence pour avoir l'autorisation de dédouaner les véhicules. Donc j'ai procédé de la même manière. Bon, moi-même les camions Saviem, moi-même j'en ai pris pour mon frère et pour mon oncle. Mais je dois tout de suite dire que moi je n'ai pas payé parce qu'ils ne m'ont pas dit la valeur. J'ai pas payé. Mais moi j'ai dédouané les véhicules, j'ai dédouané. Et avec une voiture Mazda 929, j'ai tout dédouané tout immatriculé. Mais ils m'ont pas dit combien je devais payer. Les autres véhicules, je crois que ils ont dû même donner deux à mon attaché de cabinet. Une Granada et une toute petite voiture pour sa femme. Alors je lui ai dit : tu sais tu es un ami d'enfance, toi tu travailles avec moi ici ; je t'ai amené attaché de cabinet vraiment il y a pas, c'est un titre comme ça mais c'est pour que... il travaillait je ne sais pas où là je ne voulais pas qu'il soit embêté et il était chargé de famille après la mort de son père et ses frères qui pouvaient l'aider la plus part sont à l'extérieur. Alors j'ai dit mais tu sais il faut pas maintenant garder ces deux voitures. J'aurais même préféré que tu les revendes puisque quand j'étais gouverneur j'ai eu à te donner un terrain, tu ferais mieux de revendre ces voitures là puisqu'on te les a donné gratuitement vraiment construis toi une maison. C'est ce que je lui avais donné comme conseil. Je ne sais pas ce qu'il a fait après.

Commission d'enquête : inaudible.

Siaka TOURE :

(Rires) ! Donc vous voyez...

Commission d'enquête :

Alors pour les deux camions Saviem, effectivement ils en ont fait état.

Siaka TOURE :

Ouiiii !

Commission d'enquête :

Et ils ont... que vous avez dédouané.

Siaka TOURE:

Je vous dis, beaucoup d'entre vous ici connaissent mon tempérament. Je ne suis pas quelqu'un pour mentir.

Commission d'enquête :

Vous avez quand même..... 604. Les commerçants... (Coupure) les 14 là et les 3 camions Saviem et effectivement c'est venu sous ton couvert.

Siaka TOURE:

TOUT !

Commission d'enquête :

Eux ils déclarent que c'était une commande faite pour le ministère des transports, et que quand les 14 véhicules étaient venus, c'étaient des véhicules d'occasions et certains n'étaient pas en très bon état. Ce qui a amené... il y a quelque véhicules qui étaient arrivés. En tout, je crois qu'ils ont retenu 8 ou 9 que tu aurais pris, les voitures dont la Mazda. Les trois camions Saviem, tu as pris ça aussi. Voilà, c'est ce qui a été déclaré.

Siaka TOURE :

Je vous ai parlé ici des Saviem et de la Mazda.

Commission d'enquête :

Il y a des voitures...

Siaka TOURE :

Non non...

Commission d'enquête :

Inaudible, coupure.

Il y a la liste des 14 voitures, il y a un certain nombre repris par Monsieur ----le ministère des transports ; c'est ce qui est écrit. Il y a une Renault 6 qui a été refusée.

Siaka TOURE :

Je ne connais pas.

Commission d'enquête :

Il y a une Ford Fiesta aussi qui a été rejetée, il y a une Mitsubishi Lancer qui a été rejetée et une Ford Capri 2 qui a été rejetée, il y a une Ford Granada qui a été rejetée, il y a une Citroën qui a été rejetée, il y a eu Toyota Crown qui a été rejetée. Le reste... une Opel Mazda.

Siaka TOURE :

Opel ?

Commission d'enquête :

Opel Mazda.

Siaka TOURE :

Ça c'est une petite voiture qui doit être au garage du Gouvernement actuellement. Vous pouvez aller vérifier : elle était donnée à la dame du représentant de Air Zaïre. Celle-ci même n'a pas encore payé la voiture parce qu'on ne connaissait pas le prix.

Il m'avait écrit pour me dire qu'il quittait Conakry pour Libreville. J'ai reçu la lettre au Maroc.

Commission d'enquête :

Inaudible.

Siaka TOURE :

Oui, oui. Mais vous savez le garage qui est en face de Paillotte là, la voiture doit être garée là-bas par les soins de Moussa Doumbouya, le jeune Moussa Doumbouya qui est...

Commission d'enquête :

Mais dans quel cadre elle a eu ça elle ?

Siaka TOURE :

Elle cherchait une voiture d'occasion c'est tout ! Parce que son mari n'avait que la 504 de service.

Commission d'enquête :

... Il y a une Ford Fiesta couleur or métallisée.

Siaka TOURE :

Vous savez pour avoir les meilleurs renseignements de ça il faut demander à Condé qui se trouve au service transit à ENTRAT. C'est d'ailleurs parce que vous avez parlé de 604, c'est à lui qu'ils ont donné la 604. En lui retirant la première voiture qu'il avait retenue. La première voiture qu'il avait retenue, ils lui ont retiré ça pour vendre à une autre personne. Donc ils ont passé la 604 à Condé.

Commission d'enquête :

Pour la 604, Condé a été entendu. Condé dit qu'il a obtenu la 604 de vous. Pas de Galerie Motors. Il m'a dit : ça il a été clair. Il a eu des emmerdements Condé. Sans votre intervention, il risquait de perdre la voiture.

Siaka TOURE :

Oui.

Commission d'enquête :

Il risquait même de perdre la voiture.

Siaka TOURE :

Condé n'a...

Commission d'enquête :

Vous me permettez ?

Siaka TOURE :

Hmhm !

Commission d'enquête :

Lorsque d'autres difficultés s'étaient attaquées à Condé et que Condé a eu à faire sans doute de la prison, Condé a dû me faire comprendre que vraiment, pour la voiture, lui il a senti qu'elle est bien. Pour lui c'est la commission nationale d'enquête qui doit prendre mais pas une tierce personne. Quand on a été alerté nous avons intervenu en disant si il a obtenu un... c'est pas parce que Siaka Touré est en prison... laissez le tranquille avec sa voiture. Et c'est dans ce cadre-là que cette histoire de voiture est venue en relief. On a laissé Condé avec la voiture mais il a précisé, il n'a fait état de Galerie Motors que lorsque nous avons dit : comment tu as eu cette voiture-là ? Mais c'est lorsque Galerie Motors a commandé les voitures que Nfa Siaka a pris une voiture presque neuve et lui a donné. Mais comme ça dépassait son statut, et lui il ne pouvait pas rouler dans ça, il a rendu le véhicule et tu lui as donné la...

Siaka TOURE :

Je vous explique maintenant, Condé avait effectivement pris une voiture et eux ils ont vendu la voiture sans prévenir Condé. Donc ils lui ont retiré la voiture. La 604 était le dernier véhicule au port. Personne ne l'avait sortie, les gens sont allés voir mais je crois que ils étaient découragés parce que les 604 n'ont pas donné tellement de donné à Conakry... Sinon j'ai été le premier à

recevoir une 604 à Conakry en 1976. Cette 604 vous pouvez encore aller vérifier elle se trouve encore à la société Jean Lefebvre. Elle n'a même pas été immatriculée elle n'a pas été dédouanée. Elle est là-bas. J'ai été le premier à recevoir une 604, mais cette fois-ci toute neuve qu'on appelait Pierre de Lune. À l'époque c'était la voiture du Premier Ministre français Jacques Chirac. Cette voiture est venue dans un bateau par le truchement de Las Palmas dans un bateau qui a amené du matériel pour la milice nationale. Donc pour que la voiture vienne en Afrique il a fallu dire que c'était pour l'Espagne. Arrivée en Espagne ils ont mis sur le bateau et c'est venu à Conakry. Donc j'ai été le premier, donc c'est une voiture que personnellement, sur photo ça m'avait beaucoup encouragé et je tenais à l'avoir. Mais quand j'ai vu que ça me donnait pas satisfaction, par le truchement de... de... du jeune libanais, comment il s'appelle là Naïf. J'ai donné la voiture en location à raison de 60 \$ par jour à l'époque le dollar était à 250 ou 15 000 CFA par jour parce que si j'en avais fait un taxi, les taxis après toutes les dépenses et autres pouvaient rapporter 4500 Sily par jour. N'est pas, mais au lieu de chercher à avoir 4500 Sily par jour, j'ai plutôt cherché à avoir des devises étant donné que j'avais à faire face à des dépenses. Ça c'est pour en venir donc à la 604 ; il fallait que la 604 sorte du port.

Vous pouvez encore aller vérifier au service des licences c'est moi qui ai demandé la licence d'importation sans règlement financier pour cette 604. On a sorti la voiture, parce que toutes les voitures qui viennent c'est par Condé que je les faisais sortir. Quand on lui a retiré la voiture qu'il avait, il voulait garder la 604. J'ai dit : bon tu peux la garder, rembourse-moi l'argent que j'ai payé pour la licence. Il m'a remboursé cette somme, mais la voiture lui aussi je ne sais pas si il l'a payée après. À l'époque, il l'avait pas payée non plus.

Commission d'enquête :

Donc la licence a été faite.

Siaka TOURE :

La licence a été faite en mon nom.

Commission d'enquête :

La voiture que Condé a eu...

Siaka TOURE :

La 604 oui, il m'a remboursé le montant de la licence. Et, euh, j'ai pensé que comme c'est lui qui faisait toutes leurs courses, ou ils lui ont fait cadeau de ça ou je ne sais pas comment ça s'est passé parce que je ne m'occupais pas tellement de ça.

Commission d'enquête :

Donc c'est pour ça que Condé a dit que c'est toi qui lui a donné...

Siaka TOURE:

C'est possible.

Commission d'enquête :

Il a remboursé...

Siaka TOURE :

Il m'a remboursé le montant de la licence !

Commission d'enquête :

... Ils ont marqué une erreur, sur les 13 véhicules, il y en a 6 qui sont à ton compte.

Siaka TOURE :

Il y a les trois camions...

Commission d'enquête :

Non, les voitures.

Siaka TOURE :

Non, non. Comme voiture, la Mazda 929, il y a pas de problème. Elle voulait même m'envoyer encore ; elle dit qu'il y a une coupée là-bas, sport, c'est les gens qui m'ont découragé en me disant toi tu aimes trop les voitures et à ce stade là ce n'est plus bon que tu sois dans de telles petites voitures. C'est cela même qui m'a amené à revendre la petite voiture, que j'avais achetée avec le jeune Soussou là, une que j'ai vendue euh... à Emile Azar. Qu'il a donné à sa femme, c'était une voiture sport aussi. Les gens m'ont dit il faut abandonner les petites voitures là donc il n'a plus fait venir cette deuxième Mazda.

Commission d'enquête :

...Et la Mitsubishi Galant

Siaka TOURE :

La?

Commission d'enquête :

La Mitsubishi Galant qui a été donnée, je crois à Diana ou Fatou Koïta je crois

Siaka TOURE :

Ah ça c'est entre eux ! Vous pouvez demander

Ils ne peuvent mettre ça à mon compte ! Moi je ne sais pas si Fatou Koïta a payé ou elle n'a pas payé. Fatou Koïta est rentrée en contact avec eux, déjà là directement, je ne sais pas comment.

Siaka TOURE :

Moi je ne sais pas si Fatou Koïta a payé ou pas ou si elle n'a pas payé. Fatou Koïta est rentré en contact avec ces gens-là directement, je ne sais pas comment ?

Commission d'enquête :

(inaudible).parce que là ils disent que c'est toi qui a vendu

Diamadi aussi ?

Siaka TOURE :

Tous

Comment je peux me permettre moi de vendre

J'ai un ami à Bruxelles euh.Conté. Conté m'a toujours envoyé beaucoup de véhicules à mon adresse.

Un jour j'ai eu à discuter avec le président pour ça. Il me disait d'abandonner ces choses-là.

Je lui ai dit :,mais tu vois les gens m'envoient des véhicules par confiance .

Beaucoup de gens envoient même, et Dieu m'a donné la chance. Et Dieu m'a donné la chance quand on m'adressait quelque chose, même les travailleurs du Port prenaient soin de ces effets-là par sentiment personnel pour moi. Donc je recevais énormément de choses, pas seulement les voitures.

Donc lui m'envoyait tous ses véhicules, mais je ne suis pas fait pour vendre je ne connais pas les prix. Lui, par exemple il avait son ami Fofana qui travaillait au CGR ; Fofana. ..Fofana Comment ? Là, je ne connais plus son nom ...teint clair là. Donc qui vendait ; si vous allez encore, dans la cour de la Douane à Conakry, il y a encore quelques vieux véhicules de Conté garés là-bas, qui n'ont pas été vendus.

Commission d'enquête :

Pour la Mazda 929 là, est-ce que ça a été payé ?

Siaka TOURE :

Je vous dis que non!

Commission d'enquête :

Parce il y a des versions autour de ça aussi, parce que Antonio Souaré se plaint. Il paraît que la 929 avait été payée pour Antonio Souaré, et que tu aurais pris ça et lui aurais retiré ça des mains.

Siaka TOURE :

Noon! Antonio, c'est quand Antonio a été arrêté au PM3 que ils sont venus me voir pour intervenir.

Donc. C'est en ce moment que j'ai su qu'ils avaient adopté Antonio comme un enfant à eux et qu'ils travaillaient ensemble. Sinon Antonio avait une autre Mazda cette fois-ci Sport et Noire. L'autre là elle m'a envoyée à moi, pas pour Antonio. Mais je dois dire tout que l'appareil « cassetophone » qui était dans la voiture, c'est à Antonio qu'on a remis ça, qui est venu monter lui-même dans la dite voiture.

Commission d'enquête :

On va pousser un peu.

Hum

Donc les 3 camions voitures Saviem et la Mazda 929 rien d'autre ?

Siaka TOURE :

Oui, il y'a aucun problème.

Commission d'enquête :

on va avancer un peu.(coupure)

Une autre question.

Mme Fitz Fernande... aurait eu à verser 349 500 francs Belge, représentant les frais scolaires de votre fille et de votre garçon en Belgique.

Siaka TOURE :

300?

Commission d'enquête :

349 500 FB

Commission d'enquête :

A quel titre ces versements ont été effectués ?

Siaka TOURE :

Je vous jure que je ne peux pas le savoir, voilà comment, j'en viens. Vous savez au début quand vous êtes venus ici, je vous ai dit que j'avais cinq enfants en Europe.

Ma première fille qui est de mère française, Anna, donc qui a toujours été en France, mon deuxième fils que le commandant a eu à baptiser à TACHKENT qui a aujourd'hui 25 ans et 12 jours. Si vous le voyez peut-être vous le reconnaîtrez plus. Et qui est boursier en Yougoslavie, Mon deuxième garçon, Mohamed Touré, qui est à Paris à la charge de mon ami Kagnassi, - mais auquel j'étais obligé d'envoyer de l'argent de temps en temps parce que la vie en France. Kagnassi avait voulu l'interner. Il n'a pas accepté -donc lui c'est un type qui visse les enfants. Je suis d'accord avec lui. Bon ! Donc J'étais obligé de payer sa chambre qui revient à 1000 et quelques francs par mois. C'est le troisième.

Mes deux enfants les deux petits. Donc Khalil et Fatou sont les deux qui étaient pris en charge par Kaba Mori Sinkhoun, alors les deux enfants étaient avec les enfants de Kaba Mori Sinkhoun dans une école en France qu'on appelle collège de France ...êèè collègue France -Afrique, mais Kaba Mori Sinkhoun un jour a retiré tous les enfants.

J'ai compté il avait pris à sa charge à peu près une vingtaine d'enfants à sa charge de différentes personnes. Après il a transféré les enfants en Belgique. Moi mes deux enfants sont là-dedans. Moi je suis ministre. Il est resté longtemps sans payer les redevances de l'école. J'ai commencé à recevoir des télégrammes de menaces de la direction de l'école. Une dame àh je ne comprenais plus rien. J'ai dit qu'est-ce que cela veut dire quand je lui apporté le téléphone le télégramme il me dit ne t'en occupe pas c'est une folle c'est ceci, c'est cela ça cela. ...Après il a envoyé sa femme payer une certaine somme, mais le reste... alors lors d'un de passages là-bas, pour aller voir ma fille et mon garçon, j'ai trouvé qu'ils étaient dans des conditions pas

bonnes et comme je voyais que Kaba Mori n'arrivait pas à payer ,c'est un garçon très gentil quand il a de l'argent, c'est pour tout le monde quand il a pour vous aussi évidemment...(rires) il peut le bouffer (rires)et je ne voulais pas le choquer donc quand les vacances sont arrivées les enfants, sont venus en vacances .

A l'ouverture,je les ai envoyés au couple Ibrahim Ghoussein à Charleroi .

Bon maintenant c'est eux qui peuvent dire si c'est la dame qui a payé les frais des enfants ou si c'est la dame qui a payé les frais des enfants ; moi je peux pas vous le dire puisque depuis le temps que je suis couché cela fait maintenant exactement un an et quelques ...1an .15 jours parce que j'ai été accidenté depuis le 4 janvier.

Donc si c'est elle qui a payé je peux pas dire que c'est faux.

Commission d'enquête :

hum

-on continue ?

-hum

- Une Range Rover/ deux voitures Peugeot 504-et une Honda Prélude ont été attribuées au Ministre des Transports en sa qualité de président du conseil d'administration de Fougerolles-GETMA.

Siaka TOURE :

De ?

Commission d'enquête :

Fougerolles-GETMA

Dites-nous où se trouvent ces véhicules à quels noms ont-ils été immatriculés.

Siaka TOURE :

... mon dieu...Vous avez même oublié une autre. Les deux voitures, 504,

il y avait deux voitures, 504 de Fougerolles, une qui est avec le technicien qui était avec eux à l'aéroport, Daouda Camara.

La seconde, la couleur verte était chez moi tout est en IT (immatriculation temporaire) donc ce n'est au nom de personne, c'est au nom du ministère des transports.

Bon ! Il y avait une Renault eeêh comment ils les appelaient ? Renault 20 ça c'était de laRhinMas c'est en IT aussi (la carte grise se trouve dans la boîte à gants) et n'a pas été, l'immatriculation n'a pas été portée, mais c'est en IT aussi. Comme ça, Ça fait trois.

La range Rover n'est ni de Fougerolles ni de Rhinmas ça,ça m'a été attribué par comment s'appelle la société ..la société là où Yaya se trouve Yaya Keïta.

Commission d'enquête :

Guinomar

Siaka TOURE :

Guinomar si eux ils ont dit Range Rover C'est faux ! J j'ai bien posé la question, mais quand on m'a amené ..on m'a ...on m'a donné le papier on m'a dit c'est à vous puisque vous avez droit à un véhicule j'ai dit donc, je l'immatricule à mon nom c'est immatriculé à mon nom c'est marquer là-dessus commandant Siaka Touré. Ministre des transports.

Mais les autres véhicules, ça tout est en été si je quitte...

Commission d'enquête :

Et La Honda Prélude ?

Siaka TOURE :

La Honda prélude c'est madame Nicole Picquet qui effectivement travaille, travaillait à GETMA-mais elle est retraitée maintenant- qui est une amie à ma femme par le truchement du couple Kaba Mori.

-Kaba Mori était un associé de la GETMA. Vous savez. Donc lorsque ma femme après ses soins en Allemagne est allée en France les Préludes là venaient de sortir.

Elle a voulu une .

C'est Nicole Picquet qui lui en a offert une.

Elle..pour l'expédition,

Quand elle a expédiée. Elle a envoyé au Port.

On a soustrait les appareils qui étaient là-dedans. Après elle a fait remplacer les appareils je lui ai demandé de mettre en container. Elle a mis en container.

Elle a envoyé la voiture à Conakry. Lorsque la voiture est arrivée, ils ont pris le container jusqu'en face du bureau de ministère de transport. Donc personne n'a pu enlever quoi que ce soit sur la voiture. C'est là-bas que le container a été ouvert que j'ai sorti la voiture moi-même, et que j'avais confié à Naïf, même à mon retour du Maroc Naïf, il aimait beaucoup la voiture il voulait coûte que coûte que je la lui vende. Je n'ai pas voulu. Je dis laisse ça D'abord je suis en deuil. Ne me parle pas de vente de voiture de véhicule donc la voiture elle aussi la licence d'importation est faite, mais n'est pas dédouanée. La licence d'importation est avec Condé avec le connaissance.

Vous pouvez trouver ca là-bas.

Commission d'enquête :

Donc jusqu'au moment où on vous mettait en état d'arrestation, cette voiture...

Elle n'est pas dédouanée

Commission d'enquête :

Cette voiture se trouvait où?

Siaka TOURE :

Chez Naïf

Commission d'enquête :

Alors, nous vous informons maintenant que cette voiture là maintenant se trouvait avec d'autres personnes. Mais ça sur autorisation de Mme.

Siaka TOURE :

De ma femme ?

Commission d'enquête :

Inhum

Siaka TOURE :

C'est possible !

Vous savez Naïf, s'est toujours occupé de tous mes véhicules. Il aime la mécanique comme ça. Donc j'ai toujours fait confiance en lui donc tout presque tous mes véhicules étaient garés chez lui.

Commission d'enquête :

Mais la GETMA dit que la Honda revenait au ministre, parce que dans le cadre de sa présidence du conseil d'administration.

Siaka TOURE :

NON !mais là, GETMA ne peut pas dire ça, parce que officiellement la GETMA aussi n'est pas encore reconnue. Vous pouvez aller au secrétariat du gouvernement les documents... Nous avons écrit combien de fois pour que officiellement ..parce que ce qui est vrai c'est qu'elle nous rapporte mais la GETMA a voulu mettre ses tentacules sur tous les frets ..donc était contre aussi d'autres sociétés vous voyez ?

Donc nous n'avons jamais fait de conseil d'administration avec la GETMA ; donc Président de conseil, mais ça n'a jamais existé. Peut-être pour eux sur papier. Mais ça n'a jamais existé. Peut-être qu'on les a accepté maintenant officiellement mais en notre temps le document se trouvait-il y avait une partie-vous pouvez demander parce que tout était en conseil là-bas sur la table, tous les documents que les départements envoyaient c'était là-bas -mais on avait jamais le temps de traiter un problème.

chaque fois qu'on était un conseil, soit c'était des comptes rendus de voyages , soit des comptes rendus généralement des missions du chef de l'État, pas des ministres soit des divers .

Donc on a jamais pu traiter les documents la et Kaba Mori même qui était membre actif de cette société a retiré une part de ses actions, actuellement il n'a que 2 % de ses actions à la GETMA. Donc la GETMA ne peut pas dire qu'elle a envoyé ça pour le président du conseil. C'est madame Nicole Picquet qui travaillait effectivement à la GETMA qui a fait don à madame Touré donc mon épouse.

Commission d'enquête :

Donc la société est restée privée.

Siaka TOURE :

Ah pour le moment oui! Elle devrait être une société mixte, vous savez depuis quand ? depuis que l'on préparait l'OUA 1981 depuis quand Ismaël était au ministère de l'économie et finances.

Il y a eu même des histoires parce que là où on a construit le palais des Nations, on devrait faire un hôtel sous forme de tour là-bas. Peut-être que vous qui êtes à la police vous avez dû suivre l'europpéen qui avait dû suivre à l'époque avait même été interné.

Donc vous voyez !

Commission d'enquête :

Vous avez fait état d'une voiture, 604 immatriculée GGW qui se trouverait au niveau de Jean Lefebvre. Dans quelle situation elle se trouve là-bas ?

Je vous dis que j'ai donné cette voiture à Naïf qui a mis ça en location. Elle a fait d'abord trois ans, je n'ai pas réclamé un centime. Un jour, j'ai décidé, eh j'ai dit Naïf j'ai dit non il faut demander l'argent. Il a été je ne sais pas ce qui s'est passé entre eux je sais pas si c'était VERNET ou CHAPUIS mais il ne se sont pas entendu.

Bon moi j'avais demandé aux gens là -ma femme avait un terrain à Yimbaya à côté de la maison de l'épouse d'El hadj Abdoulaye Touré. Donc j'ai dit à Chapuis. J'ai dit de me faire le jeune ingénieur architecte là Diallo celui qui loge au-dessus de Printania là à Maki.

Siaka TOURE :

Maki avait commencé un soubassement pour moi sur le terrain de mon épouse. J'ai dit à la société Jean Lefebvre de me faire cette maison donc on devait défalquer ça dans les frais de location. Alors finalement quand ils se sont brouillés, donc j'ai dit à Naïf ne t'en fais pas je ne pense pas que ces gens-là vont me dribbler ; il y'a longtemps qu'ils existent en Guinée ... Ils sont assez honnête. Et y a longtemps qu'ils existent en Guinée. Alors ce jour-là même j'ai été Chapuis de voyager. Ils ont effectivement construit la maison et puis Chapuis m'a donné une partie de l'argent.

Il dit je vais voyager en France au retour, je vous emmènerai de l'argent. Il m'a amené des francs français qui étaient également dans mon également dans mon coffre là-bas parce que j'avais des francs français en billets et des francs français en Traveller's chèque que Kaba Mori qui me les avait donné donc le reste de l'argent il me dit je vous paierai ça je vous paierai ça en matériaux de construction. C'est exactement comme ça que Chapuis m'a dit et j'ai donné mon accord je dois dire que tout cela verbalement c'est comme ça que nous avons continué jusqu'au moment. Un jour, je suis allé le voir. J'ai été voir à la maison, il n'y avait qu'un gardien. Ils avaient mis la moquette et tout ça mais la pluie avait commencé à gâter, les moisissures, les portes qui avait été mise commençait à se gonfler parce que ce n'était pas du bon bois. J'ai été

les voir. J'ai dit à la maison vous m'avez dit que vous voulez donner ça à la société... c'est une société de radio... là leur nom se trouve aussi en face.

Commission d'enquête :

C'est pas THOMPSON

Siaka TOURE :

Thompson.

Et vous dites que vous vous avez fait un bail avec Thompson et ils viennent pas et le bâtiment est en train de se il m'a dit tranquillisez-vous ce qui est dit le bail est fait ils seront obligé de payer voilà où j'en suis avec cette maison. Donc la voiture est toujours restée avec eux. La maison a été construite la maison a été construite et moi je considère qu'elle est loué à Thompson, et que ...ils me doivent toujours de l'argent ou des matériaux de construction.

Commission d'enquête :

Évidemment, il y a une attestation ici

Attestation d'achat.

Je soussigné, Guy Chapuis, directeur général de l'entreprise, Jean Lefebvre à Conakry boîte postal 897 République de Guinée certifie sur l'honneur avoir acheté au commandant Siaka Touré une 604 Peugeot immatriculée GG W30 pour la somme de 50 000 FF cinquante mille francs français courant janvier 1982, en foi de quoi je délivre la présente pour service valoir ce que ce droit.

Siaka TOURE :

Mais moi je devais donner aussi une attestation ?

Puisque et puis au moins on devait ...

Commission d'enquête :

Voilà ce qu'il y a ..Voilà !

Comment l'attestation est intervenue.

Nous on avait pris la voiture. Il a dit non ne prenez pas ma voiture ,ma voiture c'est mon bien..

Nous on a dit non !

Pour nous la voiture est chez vous Ici rien ne prouve que c'est à votre nom.

Siaka TOURE :

Absolument !

Commission d'enquête :

...Il dit ah non il dit -comment dirais-je -le bonhomme m'a vendu la voiture.

On a dit où se trouve les documents ?

Siaka TOURE :

Je dois v

Commission d'enquête :

Là il a établi une attestation à nous remettre.

Siaka TOURE :

Oui mais, il a établi ça de lui-même. Il n'a aucun document de moi.

Commission d'enquête :

Maurice Camara a témoigné

Siaka TOURE :

Maurice Camara était justement là lorsque j'ai dit de me donner. Il a dit qu'il me donnait une partie en argent et le reste en matériaux de construction.

Vous savez lorsque les gens sont arrêtés, beaucoup de gens sont malhonnêtes et se permettent certaines choses. Moi je suis un officier, je n'ai pas le droit de mentir quelques soit les circonstances. Je vous dis comme cela s'est passé.

Siaka TOURE :

Peut-être que aucun ont voulu profiter. Ils se sont dit c'est fini. Ah bon alors c'est fini pour eux, Alors chacun a voulu se battre comme il a voulu pour gagner ; j'aurais préféré en ce moment que ce soit l'État qui gagne et non eux.

Commission d'enquête :

Ils ont envoyé un devis, ce que vous restez devoir...

Siaka TOURE :

Je viens de vous expliquer que c'est des formes malhonnêtes. C'est eux qui devraient me.(coupé) tout ça par le truchement de Naïf. C'est à dire que

Moi le problème d'argent ne m'a jamais intéressé... les gens ont...Des fois les gens m'en voulaient, je dis non c'est pas un problème. Quand j'ai une amitié pour quelqu'un c'est terminé ; il peut me dribbler comme il voudra Je le laisse avec sa conscience, voilà tout mon problème.

Commission d'enquête :

Vous n'avez pas d'autres questions

-Non!

Qu'avez-vous à ajouter à votre déclaration ?

Siaka TOURE :

Euh ..Je dois dire tout de suite que je n'ai pas grand-chose à ajouter, que je ..d'abord je remercie d'abord le président de la commission qui, le 23 septembre, alors que vraiment on commençait à être fatigué, est venu nous rendre visite et nous a remis de l'oxygène dans les poumons avec les phrases qui ont été prononcées ce jour-là et nous avons tout de suite compris, nous avons tout de suite compris que nous n'étions pas perdu et que le comité militaire s'intéressait beaucoup à notre problème et singulièrement le président, puisque le commandant Sow nous a

dit ce jour que presque à toutes les réunions, notre dossier était sur la table et depuis lors que je dois dire qu'une certaine atmosphère, une certaine ambiance existe dans notre cité là-bas. Depuis lors évidemment, nous étions..., nous commençons à être encore impatients, puisque depuis le 23 septembre, nous n'avions pas eu la chance de rencontrer le commandant Sow. Mais le 30 septembre, le lieutenant Aly Sylla, aussi était venu nous rendre visite avec de très bonnes paroles et des propos du chef de l'État, en la personne du colonel Lansana Conté. Donc dans l'ensemble nous sommes dans l'attente et ce que nous souhaiterions ou personnellement -en tout cas-puisque je suis l'un des plus privilégiés, étant donné que j'ai presque tous mes promotionnaires de l'académie militaire Là -dedans c'est.. (coupure).

Transcrit par l'Association des Victimes des Camps Boiro